

COMPTE-RENDU

REUNIONS TERRITORIALES → SAINT-DIE DES VOSGES 29 JANVIER 2018

Dans le cadre de **l'élaboration du Schéma Régional pour l'Aménagement, le Développement Durable et l'Égalité des Territoires (SRADDET)**, la Région Grand Est a souhaité débiter l'année 2018 par un temps fort de concertation au sein des territoires sur la stratégie du SRADDET.

Cette étape clé de partage, d'échanges et de consolidation du projet s'est déroulée en 13 rencontres territoriales qui avaient pour objectifs de :

- ✓ Diffuser largement la synthèse du diagnostic du SRADDET et **partager une vision commune des atouts, des potentialités et des enjeux du Grand Est.**
- ✓ **Présenter le projet de stratégie du SRADDET en 40 objectifs**, élaboré grâce au travail de co-construction en séminaires et aux contributions écrites reçues.
- ✓ **Enrichir les objectifs par une approche territoriale dans un cadre participatif.**
- ✓ **Annoncer les étapes suivantes d'élaboration du fascicule**, document de mise en œuvre des objectifs à travers des règles et des mesures d'accompagnement.

La première réunion territoriale tenue à Saint-Dié des Vosges a rassemblé **115 personnes** principalement élus des EPCI, SCOT, Pays, Départements et Communes ainsi que des représentants professionnels et associatifs.

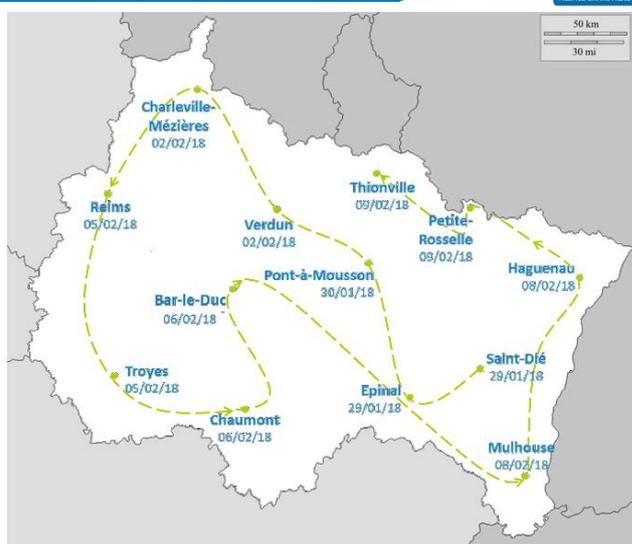
Accueil :

David Valence, Vice-Président délégué aux Mobilités et Infrastructures de transport a introduit la rencontre territoriale en sa qualité de Maire de Saint-Dié des Vosges et de Président de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié des Vosges en soulignant la présence des représentants de l'ensemble des territoires vosgiens et des territoires qui partagent des interactions fortes avec le massif, à l'image de Sarrebourg et Colmar.

Les 13 rencontres territoriales du SRADDET



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



Il note que la démarche d'envergure engagée par la Région autour du SRADDET depuis plusieurs mois est un succès en termes de mobilisation malgré son caractère complexe. Il pense que la portée juridique et opposable du schéma invite l'ensemble des territoires à participer à sa co-construction.

Dans cette perspective, la présente réunion constitue un temps privilégié de dialogue et d'échanges autour des points saillants du projet et la possibilité de mettre en germe et en cohérence un certain nombre de réflexions plus locales.

Il estime que les délais de réalisation du Schéma sont resserrés mais que cette marche rapide est nécessaire pour doter rapidement la Région d'un conducteur fort des politiques d'aménagement d'équilibre du territoire et de développement durable.

Démarche et Calendrier

Franck Leroy, Vice-Président délégué à la cohésion territoriale, la contractualisation et à l'équilibre des territoires et co-Président du COPIL SRADDET présente ensuite les modalités et le calendrier d'élaboration du SRADDET. Il rappelle notamment que le SRADDET a pour objectifs de :

- ✓ Mettre en cohérence, simplifier et articuler au sein d'un document unique de nombreux schémas régionaux préexistants. Il s'agit donc d'un document intégrateur et multithématique.
- ✓ Structurer l'aménagement et le développement de la Région autour d'axes forts et d'une stratégie définie pour 25-30 ans et partagée avec l'ensemble des acteurs. Pour ce faire, la Région a mis en place un large dispositif de concertation. La participation importante observée lors des séminaires organisés au 2^{ème} trimestre 2017 (2 500 personnes mobilisées au total) et annoncée sur les rencontres territoriales permet en effet à la Région de coconstruire des objectifs et des règles à la hauteur des ambitions du Grand Est et compatibles avec les projets locaux. Par ailleurs, des temps de contributions directes par courrier ou en ligne sont organisés pour permettre une expression plus individuelle et ciblée.
- ✓ Définir des règles communes sans pour autant créer de tutelle dans le respect du principe de subsidiarité. Le SRADDET est en effet un document opposable avec, pour les SCOT, PLU, Chartes de PNR, PDU et PCAET, un rapport de prise en compte des objectifs et de compatibilité aux règles générales.

Présentation du projet de diagnostic et des enjeux

Les principaux enseignements du diagnostic, réalisé à partir des contributions, des premiers temps de concertation et des expertises techniques mobilisées dans la démarche, sont ensuite présentés par la Région. Pour plus de détails, se reporter à la synthèse distribuée et au support de présentation projeté, les deux étant accessibles en ligne.

Présentation de la stratégie en 3 axes et 40 objectifs

Puis, dans une volonté de co-construction du SRADDET avec les acteurs des territoires, l'essentiel de la rencontre est consacré à la présentation et aux échanges autour des 3 axes et 40 objectifs du projet de stratégie régionale proposé.



Axe 1 Grand Est, terre de coopérations, solidaire et européenne

Entièrement fibrée, maillée de réseau de transport et d'énergie, traversée par des corridors écologiques, la région Grand Est est bien structurée. Ses centralités urbaines fonctionnent en réseau et optimisent les échanges. Espace de coopération, elle incarne le fait européen.

Nos territoires connectés

Le Grand Est renforce son attractivité en consolidant ses réseaux numériques, énergétiques, écologiques et de transports. Le développement des pôles urbains en lien avec leurs territoires d'influence et des interconnexions avec les régions voisines et les pays frontaliers permet à la région d'être mieux structurée, au service de ses habitants.



- 1 ■ Connecter chaque habitant et chaque entreprise au très haut débit et développer les usages du **numérique**
- 2 ■ Structurer les territoires et consolider l'**armature urbaine**
- 3 ■ Pérenniser les **infrastructures de transport**, en particulier son réseau capillaire secondaire
- 4 ■ Préserver et reconquérir les **corridors écologiques** (trame verte et bleue)
- 5 ■ Adapter les réseaux de **transport d'énergie** (électricité et gaz)

Une même ambition pour chaque territoire

Le développement des solidarités et des réciprocitys entre les territoires permet une meilleure cohésion régionale. Des coopérations renforcées où chacun a sa place donneront lieu à un rééquilibrage harmonieux notamment pour le désenclavement des secteurs ruraux.

- 6 ■ Rechercher les **solidarités interterritoriales** en s'appuyant sur les spécificités des territoires
- 7 ■ Développer les solidarités amont/aval et urbain/rural dans la **gestion de l'eau**
- 8 ■ Désenclaver les **territoires isolés** et gommer les **effets frontières**



Une mobilisation collective



Le devenir de nos territoires se fera par la mobilisation de l'ensemble des acteurs et des citoyens de la région. Il s'agit, dans tous les domaines d'action, de favoriser la coopération, l'expérimentation et l'engagement à tous les niveaux de décision.

- 9 ■ S'ouvrir sur le monde, renforcer toute forme de **coopération et expérimenter**
- 10 ■ Organiser **les gouvernances** dans les grandes thématiques du schéma
- 11 ■ Associer les **acteurs du territoire** dans la mise en œuvre de cette stratégie
- 12 ■ Améliorer la connaissance, sensibiliser et encourager **l'implication du citoyen**



PROJET

→ Questions/remarques sur les infrastructures de transports

- Un représentant de la FNAUT Grand Est constate que le projet de SRADDET porte une volonté forte sur la pérennisation des infrastructures de transports existantes mais observe dans le même temps que des projets de fermeture de lignes ferroviaires sont actuellement en réflexion.



Réponses : La Région précise qu'elle n'est pas propriétaire des lignes ferroviaires et qu'elle ne dispose d'aucune compétence sur leur gestion. Le réseau Intercités et TER souffre par ailleurs d'un manque d'investissement chronique, posant actuellement un problème sur plusieurs lignes régionales (ligne 14 Saint-Dié des Vosges – Strasbourg par exemple). Quoiqu'il en soit et au regard de sa nouvelle compétence dans le domaine des transports des investissements sont prévus par la Région.

- L'association TG2V déplore comme la FNAUT les perspectives de fermetures prochaines de la desserte ferroviaire de Gerardmer.

Réponses : La Région rappelle qu'elle ne porte aucune responsabilité en la matière. Le Grand Est réaffirme que la question des mobilités est une question clés pour un département vieillissant comme les Vosges.

Parallèlement, de nouvelles formes de mobilités émergent et se déploient sur les territoires. Elles constituent autant d'opportunité de désenclavement des territoires ruraux. Grâce à internet, l'autopartage et le co-voiturage permettent à la voiture de devenir une solution collective. Il n'est en effet plus possible de tout miser sur le ferroviaire compte-tenu des coûts de fonctionnement et d'investissement importants qu'il engendre. Il convient donc de travailler la multimodalité et le mix de solutions.

→ Questions/remarques sur les coopérations et les solidarités

- Un participant souligne que les différents axes proposés par la stratégie régionale vont dans le bon sens. La recherche des synergies entre les territoires apparaît pour le Grand Est comme une solution d'avenir et un moyen de sortir de la dichotomie habituelle urbain/rural ou métropole/ruralité. L'ensemble des élus régionaux doivent se rassembler autour de ce principe en recherchant et en maximisant dans l'ensemble des projets les complémentarités entre territoires.

Réponses : Le Grand Est affirme en effet à travers cette stratégie la nécessité de tisser un réseau de territoires coopérants. De récentes études montrent très clairement que les territoires les moins fragiles ne sont pas les espaces les plus urbains ou les plus productifs. Ils ont au contraire besoin de s'appuyer sur des espaces plus vastes souvent périurbains et parfois ruraux pour assurer leur épanouissement et leur développement. L'élaboration d'un SCOT constitue l'opportunité de mesurer les atouts, les handicaps, les potentialités et les opportunités de coopérations entre les territoires. Le lien qui se crée au moment de ce travail interterritorial est précieux et il convient de le poursuivre et de l'amplifier pour faire entrer le Grand Est dans une dynamique globale de développement et de solidarités.

→ Questions/remarques sur le numérique :

- Pour un élu rural d'une commune de 100 habitants, l'accès à internet dans de bonne condition est vitale. Que compte faire la Région dans ce domaine ?

Réponses : La collectivité a pris ses responsabilités pour combler les défaillances du marché. Dans les zones prioritaires, la connexion au haut débit devrait être assurée avant le 4 août 2020 (2023 pour les non prioritaires). Avec 100 euros par habitant, contre 400 euros par habitant en Bretagne, nos intercommunalités paieront la fibre la moins chère de France.

→ Questions/remarques sur l'organisation de la stratégie :

- Les objectifs thématiques de la stratégie régionale se retrouvent dans plusieurs axes différents. Pourquoi ce choix ?

Réponses : Chaque thématique est multi-dimensionnelle. La biodiversité par exemple constitue un enjeu de préservation, de bien-être mais également de développement économique. Le SRADDET et la stratégie travaillée avec l'ensemble des acteurs cherchent à porter une vision transversale du Grand Est.



Axe 2 Grand Est, terre de richesses et de savoir-faire

Riche de ses territoires variés, la région Grand Est développe son économie locale en conciliant compétitivité, efficacité énergétique et qualité environnementale. Elle se positionne sur les filières durables et l'excellence de ses produits. Elle attire par son patrimoine culturel et naturel qu'elle valorise et préserve. Elle offre à ses habitants bien-être et qualité de vie pérenne.

Nos ressources, moteurs de l'économie locale



Le Grand Est met à profit les ressources et les savoir-faire spécifiques de son territoire. Ces richesses sont valorisées et développées durablement dans le respect des enjeux écologiques.

- 13 ■ Créer les conditions favorables au développement **économique territorial**
- 14 ■ Conforter l'**agriculture de demain** productive et de proximité
- 15 ■ Valoriser la **ressource en bois** avec une gestion multifonctionnelle des forêts
- 16 ■ Développer le mix énergétique avec les **énergies renouvelables**
- 17 ■ Généraliser les **rénovations énergétiques du bâti**
- 18 ■ Valoriser les **plateformes de transport multimodales** (notamment le fluvial)

Une belle région où il fait bon vivre

Les richesses de notre territoire, paysagères, culturelles, patrimoniales ainsi que la qualité de vie qu'il offre, constituent des atouts à promouvoir pour faire rayonner le Grand Est.

- 19 ■ Véhiculer une **image positive** du Grand Est, un récit commun
- 20 ■ Développer le **tourisme** en valorisant nos spécificités territoriales
- 21 ■ Miser sur la **culture** comme un des facteurs d'attractivité des territoires
- 22 ■ Renforcer l'offre de **santé** et valoriser l'**offre sportive et de nature**
- 23 ■ Optimiser les **services de proximité et leur accès** (mobilité, numérique)



Une nature préservée et valorisée pour les générations futures

C'est une responsabilité majeure du Grand Est, à l'égard de ses habitants et des générations futures, de préserver le patrimoine naturel spécifique de notre région, sa ressource en eau, sa biodiversité, ses espaces.



- 24 ■ Améliorer la **qualité de l'air et de l'eau** en lien avec la santé
- 25 ■ Gérer la quantité de la **ressource en eau**
- 26 ■ Préserver le **patrimoine naturel**, les paysages et les fonctionnalités des milieux
- 27 ■ Économiser le **foncier**
- 28 ■ Adapter les capacités et la localisation des **installations de traitement des déchets**



PROJET

→ Questions/remarques sur les services de proximité

- Un participant souligne la dégradation constante de l'offre de services de proximité observée ces dernières années. Cette disparition progressive des services publics déstructure nos territoires et accroît les temps de déplacements.



Réponses : Les maisons de services au public constituent depuis quelques années une solution efficace à ce processus de rationalisation. Les territoires doivent renforcer ce maillage de lieux centralisant différents services. Les collectivités travaillent notamment avec les bureaux de poste pour faire émerger ce type d'espace polyvalent. On observe également des initiatives intéressantes où les facteurs remplissent un rôle important de maintien du lien social avec les personnes âgées. Le SRADDET porte cette volonté de travailler avec le privé et de décloisonner les services publics pour désenclaver les territoires les plus ruraux.

→ Questions/remarques sur la filière bois

- La filière bois est expressément ciblée par un objectif de la stratégie. Ce point intéresse tout particulièrement le Département des Vosges. Dans ce secteur, il est important de veiller au maintien des petites scieries. En effet, ces unités de proximité sont de formidables pourvoyeuses d'emplois et d'attractivité des territoires ruraux. Elles sont souvent l'unique débouché des bois que les scieries de grandes tailles ne peuvent acheter.

Réponses : Cette remarque est bien prise en compte.

→ Questions/remarques sur l'économie du foncier :

- Un participant rappelle que les débats sur l'économie du foncier sont ouverts depuis des années. Si l'objectif est louable, il ne doit pas conduire à une restriction trop forte des droits à bâtir en milieu rural et à une sur-densification dans les villes. L'objectif et les règles qui permettront de mettre en œuvre dans la région cette ambition nationale devront être précisés afin de veiller à l'équilibre sans pour autant perturber le mitage du territoire par l'urbanisation.

Réponses : La stratégie évoque en effet l'impérieuse nécessité de mieux optimiser le foncier et de valoriser les espaces disponibles comme les friches ou les logements vacants. Il n'est en effet plus acceptable de poursuivre l'urbanisation de façon extensive avec des densités de 7 à 8 maison à l'hectare. La Région et les territoires doivent envisager leur développement sur moins d'espace. L'étalement urbain constitue également un poids pour les finances publiques lorsqu'il s'agit de développer ou d'étendre les réseaux vers les périphéries. C'est également un facteur qui contribue à la désertification des cœurs de villes et de villages. A travers sa stratégie, le Grand Est cherche à mettre au cœur des réflexions d'aménagement et d'urbanisme l'économie du foncier et la recherche du renouvellement urbain comme des principes forts de développement.

→ Questions/remarques sur l'offre de santé :

- La santé est également un enjeu fort. L'offre de proximité en milieu rural est particulièrement déficitaire.

Réponses : En effet et la menace est d'autant plus grande que la population des professionnels de santé est vieillissante et que les médecins qui partent en retraite peinent à trouver des remplaçants. La Région développe des dispositifs d'implantation en milieu rural qui visent à proposer des lieux collectifs de pratiques médicales et paramédicales afin de briser l'isolement des professionnels de santé. La région propose dans le domaine un accompagnement et un soutien financier aux démarches innovantes.

→ Questions/remarques sur l'agriculture

- Dans le domaine agricole, il est important de pérenniser les petites exploitations non productivistes et en circuits courts. Ce type d'agriculture permet également d'entretenir les paysages et d'animer les campagnes. Les territoires doivent soutenir la mise à disposition de terres en faveur de cette agriculture en décrétant un moratoire sur les extensions des communes.

Réponses : Le développement des jardins partagés ou encore des ceintures maraichères sont au cœur des objectifs du SRADDET. L'agriculture de proximité est une chance pour les villes et les villages qu'il faut donc pouvoir développer partout où cela est possible, y compris en milieu urbain dense comme sur les toitures par exemple. Ce type d'activités est notamment très développée en Amérique du nord.

→ Questions/remarques sur l'eau :

- L'objectif sur une gestion plus raisonnée de l'eau potable par les entreprises va dans le bon sens.

Réponses : La Région précise que les grands groupes industriels sont bien souvent de bons élèves en matière de transition. Ils mettent en effet en place des systèmes de gestion efficaces et les collectivités leurs emboitent le pas en reprenant en régie un certain nombre de services. Dans le domaine, la Région n'a pas compétence et ne peut pas imposer des choix de gestion ou des actions types. Néanmoins le SRADDET doit être compatible avec le SDAGE et porte donc des objectifs d'amélioration de la qualité et de la gestion de l'eau.



Axe 3 Grand Est, terre d'innovations et de solutions durables

Tournée vers l'avenir, créative et audacieuse, la région Grand Est organise les mobilités de demain et œuvre pour un urbanisme renouvelé où vivre ensemble porte ses fruits. Ses citoyens sont acteurs des changements et contribuent à un développement durable et exemplaire.

De nouveaux comportements pour respecter la planète

En matière d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat, le territoire évolue et fait appel à la responsabilité de tous. Dans cette dynamique de transition, de nouvelles pratiques et des modes de vie qui tiennent compte des grands enjeux environnementaux sont à adopter.

- 29 ■ Optimiser le foncier et **respecter les corridors écologiques**
- 30 ■ Faire du **renouvellement urbain de qualité** et résilient aux risques et au changement climatique
- 31 ■ Mettre les **mobilités au cœur de l'urbanisme**
- 32 ■ Adapter l'**habitat** aux dynamiques, aux modes de vie et généraliser les rénovations énergétiques
- 33 ■ Responsabiliser le citoyen, encourager les **démarches participatives** et les dialogues interculturels, interreligieux, intergénérationnels



Des solutions économiques durables face aux mutations du monde

Pour faire face aux mutations profondes, telles que le changement climatique et la révolution numérique, des solutions innovantes et durables sont mises en œuvre. Elles renouvellent nos modèles de production, de consommation et de gestion des déchets.

- 34 ■ Promouvoir l'**économie circulaire** pour limiter le gaspillage des ressources, des matières premières et des énergies
- 35 ■ Réduire, recycler et **valoriser les déchets** et diminuer l'exploitation des ressources
- 36 ■ Rechercher l'**efficacité énergétique** industrielle et accompagner l'économie verte
- 37 ■ Anticiper les impacts du changement climatique et accompagner les mutations des **bassins industriels** et l'**agriculture de demain**
- 38 ■ Réinventer le **modèle économique des transports** et préparer ses évolutions



Des mobilités réinventées et responsables

Pour que tous les habitants bénéficient de facilités de déplacement sur l'ensemble du territoire régional, l'offre de mobilité s'appuie sur des choix diversifiés et complémentaires. La mobilité répondra aussi aux enjeux des flux de marchandises avec des transports plus propres et durables.



- 39 ■ Promouvoir les **mobilités nouvelles, durables et solidaires**
- 40 ■ Devenir une référence en matière de **logistique de demain**

PROJET

→ Questions/remarques autour de l'Énergie

- La stratégie régionale soutient le déploiement numérique ainsi que le développement du parc de voitures électriques. Il convient néanmoins de préciser que ces deux tendances consomment beaucoup d'énergie.



Réponses : La Région soutient ce mouvement parce qu'il va dans le sens d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre, des pollutions mais également des déplacements (pour le numérique). Parallèlement, le SRADDET porte un projet ambitieux de développement des énergies renouvelables (éolien, géothermie, photovoltaïque...) et de changement des comportements de consommation. Si nous ne changeons pas nos habitudes de déplacement et de consommation, la région fera partie des espaces les plus impactés par le changement climatique avec notamment une augmentation de pics de canicule dépassant les 50°C en été. La stratégie régionale souhaite ainsi s'inscrire de façon volontariste dans les objectifs nationaux de sortie des énergies carbonées. Demain, nous pouvons potentiellement être 4 millions de producteur d'énergie propre. Il faut parallèlement accompagner la réduction des consommations par une action forte en matière de réhabilitation thermique des bâtiments.

- Un participant partage cette ambition mais demande d'appuyer la stratégie d'actions sur un diagnostic complet des potentialités et des initiatives et un accompagnement important en matière de méthodologie ou de financement.

Réponses : Il est en effet nécessaire de faire circuler les retours d'expériences et les innovations des territoires. Sur Epernay par exemple, un récupérateur de chaleur a été mis en place. Cette initiative mérite d'être connue et peut certainement être dupliquée sur d'autres territoires.

Résultats des questionnaires individuels

Des questionnaires individuels permettant à chaque participant d'exprimer son accord avec les objectifs proposés et de les commenter ont été distribués. Parmi les 58 questionnaires recueillis sur cette réunion, les objectifs sont partagés à 69% (contre 76% à l'échelle de toutes les réunions territoriales), 3,5% (3,3%) des réponses concernent un objectif non partagé et 27,5% (20,7%) ne se prononcent pas.